

la façon dont ils l'ont conçue. Il en résulte que, par suite de transformations successives, certaines œuvres deviennent méconnaissables après plusieurs siècles et ressemblent à ces grands vaisseaux qui, après de longues traversées, ont leurs flancs déformés par tous les polypes et les coquillages qui sont venus se coller à sa surface. C'est ainsi que Mozart est aujourd'hui complètement défiguré et qu'il n'est plus guère possible d'avoir une exécution convenable de *Don Juan*.

Nous avons également montré, il y a quatre ans, l'intérêt qu'il y aurait eu à conserver vivants pour nos oreilles des talents dont on nous dit aujourd'hui merveille, mais qui ne sont plus que légendaires. Où sont les voix de la Malibran, de Duprez, d'Adolphe Nourrit, de Rubini; où sont les fantastiques exécutions de Paganini, de Thalberg, de Liszt? Mortes à tout jamais.

Ce que la postérité n'a pu faire pour nous, il importe que nous le fassions pour l'avenir, maintenant que la science a mis à notre disposition les merveilleux instruments qui emmagasinent le son et sont toujours disposés à répéter avec une fidélité et une précision mathématiques tout ce qu'ils ont entendu.

C'est ainsi que s'explique et se justifie la visite faite, il y a quelques mois, au gramophone par le plus illustre des musiciens vivants : M. C. Saint-Saëns.

Certes, celui-ci ne s'est pas rendu au laboratoire du gramophone, attiré par le cachet qu'on donne au chanteur ou au virtuose, mais simplement parce qu'il a voulu fixer l'interprétation de quelques-unes de ses œuvres. En attendant qu'on puisse enregistrer ses grandes compositions symphoniques, il a exécuté lui-même quelques-unes de ses pièces pour piano : *Africa*, *Rhapsodie d'Auvergne*, *Valse mignonne*, *Valse nonchalante* et un fragment du *Concerto en sol mineur*. Quelles reliques ces disques vont-ils être pour la postérité et combien ceux qui, de nos jours, n'ont pu entendre le célèbre compositeur seront heureux de pouvoir le connaître grâce au gramophone!

Le gramophone peut encore trouver son utilité dans l'enseignement. Il est pour l'élève l'exemple permanent.

Un grand nombre de Conservatoires d'Italie l'emploient déjà pour montrer aux futurs chanteurs le mode d'émission et la façon dont Caruso, Tamagno, Delmas, M<sup>me</sup> Litvinne, etc., conduisent leur voix. Est-il permis d'espérer que nos professeurs de chant du Conservatoire de Paris ne seront pas assez satisfaits pour permettre que l'exemple qu'ils ne peuvent généralement donner eux-mêmes sorte des entrailles du petit disque noir?

Enfin, il faudra bien qu'un jour les pouvoirs publics se préoccupent de la constitution des bibliothèques de l'avenir.

A. DE SIVRY.



Ayant reçu plusieurs plaintes au sujet du retard apporté dans le service de distribution du *Monde Musical*, nous rappelons à nos abonnés que le journal paraît le 15 et le 30 de chaque mois.

En conséquence il doit être distribué à Paris et dans les départements le 16 et le 31 (ou le 1<sup>er</sup> si le mois n'a que trente jours). Tous ceux de nos abonnés qui ne le recevraient pas à ces deux dates sont priés de nous en aviser d'urgence et nous nous empresserons de rechercher les causes du retard et d'y remédier.



## L'Art et l'Etat

L'art étant l'expression la plus durable de la vie d'un peuple, les gouvernements ont toujours compris qu'il était de leur devoir d'en assurer l'exercice. C'est ainsi que de tout temps, depuis les Pharaons d'Egypte jusqu'à nos jours, ceux auxquels ont été confiées les destinées d'un pays n'ont jamais pu oublier, même aux heures les plus troublées et les plus maussades de l'histoire, que l'art devait avoir une place dans leur gouvernement.

Il ne peut en être autrement.

Le sentiment de l'art — c'est-à-dire la perception du beau et l'aspiration vers le divin — n'est-il pas le seul qui sépare nettement la créature humaine de la créature animale? La bête n'est-elle pas parfois meilleure et moins stupide que certains hommes? Mais a-t-on vu jamais le chien le plus savant arrêté en contemplation devant un monument? Si brute au contraire que soit une nature d'homme, si misérable ou si grossière que soit sa condition, aucun être humain ne se trouvera soudain en présence d'une grande œuvre sans lever les yeux vers elle.

L'écllosion des premiers ouvrages d'art marque l'origine de l'histoire et les générations qui se sont succédé pendant des milliers d'années à la surface de la terre avant la civilisation égyptienne sont complètement perdues pour nous parce que leur vie ne s'exprima sur aucun objet qui nous soit resté. Ce n'est que petit à petit que l'homme put montrer qu'il était d'une origine supérieure, à mesure qu'il prit conscience de la vie et qu'il sut l'exprimer.

L'histoire nous montre que l'art est dû seulement à la grandeur des peuples. La prospérité commerciale et la fortune militaire sont nulles si elles ne déterminent pas une floraison artistique. Les anciens habitants de l'Hellade dépassent de beaucoup ceux de la Grèce actuelle par les temples qu'ils construisirent et par les statues que leurs artistes taillèrent. Le succès des armées est terni par la première défaite, mais la Vénus de Milo garde au delà des siècles son visage de pureté et témoigne de la pureté d'âme de ceux qui la créèrent. L'histoire de l'art résume l'histoire des peuples et chaque grand mouvement de l'humanité, chaque sommet de son histoire est marqué par une grande poussée artistique.

Renoncer à l'art, ce serait déchoir, ce serait manquer à sa fonction d'homme, ce serait revenir à une espèce inférieure.

Les gouvernements n'ont donc jamais pu se désintéresser de l'art et, à des degrés divers, ils l'ont toujours favorisé.

Ils ont pour cela ouvert des écoles où ceux que l'opinion publique a désignés pour être les meilleurs maîtres ont été appelés à enseigner la science qui est à la base de tout art. Ils ont fourni l'argent nécessaire à la construction de grands édifices, de superbes palais : les Pyramides, le Parthénon, les Arènes de Nîmes, Notre-Dame, le Louvre! Que resterait-il des siècles passés, que seraient Ramsès, Péri-

clès, Auguste et les Valois sans ces témoins immortels de la grandeur des peuples qu'ils ont gouvernés?

N'est-il pas incroyable de constater que tant de grandeur et tant de beauté ne représentent que les débris de nos efforts? Mille fois plus de peine, mille fois plus d'argent sont dépensés journellement pour des besoins que l'on considère comme inévitables mais qui sont absolument stériles.

De nos jours, la France ne paie pas plus chaque année pour assurer son immortalité que pour envoyer sur les hautes mers un torpilleur qui est à la merci de la première tempête. Elle verse par an quatorze millions pour entrer dans l'immortalité, tandis qu'elle engloutit trois milliards dans le néant. C'est dans les miettes de nos budgets que nous cherchons la nourriture éternelle! Qui donc peut ne pas regretter un pareil état de choses et quelle âme d'homme ne maudit pas la dure nécessité de ce gigantesque et inutile effort?

Nos révolutions passées ne sont rien à côté de la grande réforme humaine qu'il faudrait accomplir : celle de consacrer toutes nos volontés, toutes nos énergies à la mise en valeur de nos richesses morales et de notre activité matérielle. *Art, science, industrie* devraient être les seules raisons d'être des gouvernements si les hommes étaient assez fraternels pour ne pas vouloir s'entre-tuer; assez équitables, pour vivre sans autres lois que celles de leur conscience; assez égaux dans la naissance pour que l'obligation du travail soit également supportée par chacun; assez bons, enfin, pour que chacun soit à la fois le prête et le fidèle de sa religion. Et il suffirait, pour que tout cela soit, que l'homme fût vraiment *homme* et non pas souvent le plus détestable des êtres de la création.

Il semble donc que le pouvoir gouvernemental d'un pays doive placer l'art au nombre de ses premières préoccupations. Pourtant, une voix vient de s'élever pour protester contre l'ingérence de l'Etat dans l'art, et demander qu'on supprime le maigre budget qui lui est affecté. Une revue qui s'intitule *les Arts de la Vie* a essayé de faire une fortune à un mot bien à la mode en ce moment, celui de *Séparation*, s'appliquant à une rupture entre les Beaux-Arts et l'Etat. Plus de budget, c'est-à-dire plus d'Écoles, plus de musées, plus de théâtres subventionnés. Et pourquoi cela? Parce que, dans les Écoles, il y a de mauvais maîtres; dans les musées, de mauvaises toiles; dans les théâtres, de mauvaises pièces.

« Reconnaissez-vous à l'Etat, demande-t-on, le droit d'avoir et d'imposer une conception d'art, et, à plus forte raison, de supprimer les tendances esthétiques d'une époque en monopolisant l'Enseignement des Beaux-Arts? »

Où cela se passe-t-il ainsi, pourrait-on le savoir? Pas en France assurément, car, sinon, qu'on nous définisse la conception d'art imposée par l'Etat! Le plan, la méthode, dans les études, détruisent-ils l'originalité, la personnalité de l'artiste? Pour ne parler que de musique, oublie-t-on que Berlioz, Gounod, Bizet, Debussy, reçurent l'enseignement officiel? Quel joug donc arriverait à dompter le génie. L'oppression ne serait-elle pas au contraire le ferment d'une plus complète révolte?

En fait de monopole, l'Etat français n'a guère conservé que celui du tabac et des allumettes, car nul autre que lui n'a le droit d'en fabriquer.

# LE SAMUD

CLAVIER MUET DURCISSEUR BREVETÉ S. G. D. G.  
Chez tous les marchands de pianos et de musique de Paris et des Départements  
et chez M. L. PINET, seul concessionnaire, 66, Cours de Vincennes, Paris.



d'en vendre. Mais l'État ne s'est jamais opposé à ce que quiconque fabriqua des ar-  
tes. Peut-on ignorer qu'il existe dans toutes  
branches de l'art, à côté de l'école offi-  
elle, une foule d'écoles privées et de profes-  
sionnaires libres absolument indépendants, mais  
qui n'en imposent pas moins parfois à leurs  
disciples une doctrine beaucoup plus étroite et  
plus rigide que celle qui pourrait avoir l'État.  
Il faut citer toute la réponse de M. Romain  
Rolland à cette accusation de soi-disant main-  
mise sur les cerveaux par l'État.

« Eh! quoi, ne voulez-vous plus d'ennemis? Vous  
savez bien, les ennemis ne sont jamais dangereux,  
il n'y a de dangereux que les amis. Qu'est-ce que  
le dogmatisme académique, la tyrannie séculaire  
de Rome, le despotisme asservissant de l'État »,  
pour un esprit né libre? Ont-ils jamais empêché De-  
la Croix, Corot, Millet, Rousseau, Manet, Monet, Ro-  
din, Berlioz, Franck, etc., d'être ce qu'ils ont été?  
Ils les ont peut-être fait souffrir. Eh bien, où est le  
mal pour l'art? Voulez-vous faire à l'artiste un asile  
ouaté? Voulez-vous lui enlever le bonheur et le bien-  
fait de la lutte? Sachons gré à l'hostilité et à la stipu-  
dité publique, qui contraint l'homme de génie à se  
replier en lui, pour pénétrer profondément la vie ou  
pour prendre conscience de ses forces de combat.

« Quant aux autres, — à ceux qui n'ont pas de  
génie, — il est bon de les protéger, sans doute, de  
l'État et des Ecoles académiques. Mais les protégés  
gèneront-ils aussi de l'anarchie? — La vraie liberté  
est une utopie, dans la république des arts, et sur-  
tout dans nos pays latins. Il n'y a de choix — (pour  
les médiocres, — car les autres, je le répète, y  
échappent toujours), qu'entre une tyrannie d'Etat  
et une multitude de petites tyrannies d'atelier ou  
de salon. Les enteries parisiennes sont plus exé-  
rables encore, et plus mortelles pour l'art, que le  
cimetièrre des académies.

« Le lointain du passé nous abuse sur ces époques  
florissantes de l'art et ces villes sacrées, que vous  
rappelez : Athènes et Florence. La vie y était ter-  
rible pour les hommes vraiment libres. Croyez qu'un  
Léonard de Vinci a cruellement souffert de Flo-  
rence, et songez qu'il n'a pu y vivre. C'était un  
foyer de haines, de jalousies, de fanatismes religieux,  
politiques, artistiques. Il est sorti de là une généra-  
tion de génies. Oui, mais après? Est-ce là le but?  
Un incendie colossal, et après, la nuit!

« Au reste, en quoi l'égalité des conditions »  
existait-elle pour les artistes, au temps de l'art go-  
thique ou de l'art de la Renaissance, au temps des  
maîtres et des corporations, ou à celui des mécènes  
princiers et des tyrans? — La liberté n'est pas der-  
rière nous. Je ne crois pas qu'elle soit devant nous.  
Le socialisme vise à fortifier l'État, et non à le dé-  
truire. La liberté est en nous. Chacun peut être li-  
bre, s'il veut. — Et s'il ne le veut pas, qu'importe  
qu'il soit libre?

« En résumé, il m'est indifférent que l'État se  
sépare ou non de l'art, ou qu'il continue à l'as-  
servir ». Car il n'asservit rien du tout, que des es-  
claves. Et s'il s'en sépare, il n'en resteront pas  
moins esclaves. »

\* \*

L'État ne serait pas la véritable représenta-  
tion de l'esprit de la foule si parfois il n'était  
injuste et si sa protection allait toujours à ceux  
qui y auraient le plus de droit. Qu'importe  
quand elle s'égare; ceux qui compteront dans  
l'avenir se retrouvent toujours.

La vérité est que ceux qui voudraient suppri-  
mer le budget des Beaux-Arts sont ceux qui  
n'ont pu en profiter, leur impuissance, leur  
stérilité les a voués à l'éternel échec et ils ten-  
dent le poing vers ceux qui, par leur talent,  
sont arrivés à développer une personnalité  
intéressante.

L'art doit être libre, s'écrient-ils!  
Evidemment oui, si l'on entend par là que  
chaque créateur doit être maître de sa concep-  
tion et de ses procédés de réalisation.

Evidemment non, si cela veut dire qu'il faut  
mépriser la tradition, n'obéir qu'à l'instinct,  
faire des maisons avec les combles au niveau  
du sol et les caves sous la toiture; chercher ses  
modèles dans les êtres les plus répugnants de  
la société; représenter l'homme avec une  
tête plus large que les épaules, une bouche qui  
dépassé les oreilles et des membres pareils à  
ceux du chimpanzé. L'art litre! nous l'avons  
vu s'étaler au dernier Salon d'automne, qui  
fut bien la honte de ce début de siècle, où la  
beauté des formes, l'harmonie des couleurs, la  
richesse de la vie, la noblesse des caractères,  
avait fait place à l'immonde caricature, au bar-  
bouillage des tons, à l'horrible, à l'affreux, au  
repoussant maquillage d'une humanité putride.

Comment ne pas demander que la soi-disant  
tyrannie d'État ne soit pas effective pour nous  
débarasser de pareilles visions?

Il faut être de mauvaise foi pour prétendre  
que la protection que l'État accorde aux Beau-  
Arts entrave leur liberté. Nous ne connaissons  
en musique qu'une seule intervention du pou-  
voir qui puisse être déplorée: c'est celle par  
laquelle le ministre, sur une liste qui lui est  
fournie par l'Institut, désigne chaque deux  
ans un compositeur auquel on ordonne de  
faire un chef-d'œuvre digne d'être représenté  
à l'Opéra. Nous aurons à revenir prochaine-  
ment sur cette erreur condamnée par l'expé-  
rience et qui ne saurait tarder à disparaître.

Et, pour conclure, souhaitons que les quel-  
ques grains de mil que l'État consacre aux  
Beaux-Arts puissent un jour être assez nom-  
breux pour ensemençer toute notre terre et  
que les magnifiques produits qui en sortiront  
soient la nourriture du peuple tout entier.

A. MANGEOT.

## Le Budget des Beaux-Arts à la Chambre des Députés

### Le Rapport de M. H. Marot

On pense qu'au milieu de l'énerverment politique  
dans lequel vivent nos représentants depuis la ren-  
trée, personne n'était disposé cette année à s'occuper  
sérieusement du budget des Beaux-Arts; aussi l'a-t-on  
expédié dans un quart de séance.

Il avait été précédé d'un intéressant rapport de  
M. Henry Maret, qui a réclamé aussi énergiquement  
que ses prédécesseurs, mais sans plus de succès, la  
reconstruction du Conservatoire. Il a déploré que  
l'État des finances ne permette pas l'augmentation  
réglementaire de 300 francs tous les trois ans du  
traitement généralement bien minime des profes-  
seurs. Cette question nous paraît liée à celle des re-  
traites à laquelle nous consacrons, d'autre part, une  
notice spéciale.

M. H. Maret nous donne connaissance des sub-  
ventions allouées par l'État aux Ecoles de musique  
succursales du Conservatoire.

Les voici :

Dijon.....	6.000
Lille.....	10.000
Lyon.....	10.000
Montpellier.....	4.000
Nancy.....	6.000
Nantes.....	7.600
Nîmes.....	3.200
Perpignan.....	5.000
Rennes.....	7.000
Roubaix.....	5.000
Toulouse.....	15.000
Total.....	78.800

Il serait curieux de savoir pourquoi Toulouse re-  
çoit 15,000 francs alors que des villes plus impor-  
tantes, comme Lille et Lyon, n'ont que les deux  
tiers de cette subvention et que Bordeaux, qui a peut-  
être la meilleure école de musique de province, ne  
touche rien du tout?

M. Maret ne se pose pas la question, mais il  
ajoute : « Le reste du crédit (environ 100,000 francs)  
est affecté à des bourses, à des achats de méthodes,  
d'instruments, à des traitements et à des frais de  
tourné d'inspecteurs. *Toujours ces inspecteurs et  
ces inspections qui pousset autour de toutes les  
lois et de tous les budgets comme l'ieriaie dans les  
champs!* » Ceci veut dire que, lorsqu'il y a quatre  
sous à dépenser, on en ajoute cinq pour voir si les  
quatre premiers sont bien dépensés.

Passant au chapitre de l'Opéra, M. le rapporteur  
du budget proclame, ainsi que nous l'avons fait de-  
puis longtemps, que l'Académie nationale de Musi-  
que n'est pas un théâtre d'essai et ne devrait repré-  
senter que des chefs-d'œuvre consacrés. Nous espé-  
rons bien qu'on se souviendra de cette vérité lors de  
la rédaction du prochain cahier des charges.

M. Maret a reçu des musiciens de l'orchestre de  
l'Opéra une demande de révision du tarif actuel des  
appointements afin que le minimum soit fixé à 300 fr.  
par mois.

Il est bien certain que cette catégorie d'artistes  
n'est pas payée en proportion de son talent, mais il  
n'est pas moins évident que l'Etat peu brillant des fi-  
nances de l'Opéra ne permettrait pas cette augmenta-  
tion qui se chiffrerait par près de 200,000 fr. par an.  
Il faut distinguer, dans l'orchestre de l'Opéra, deux  
catégories de musiciens : 1<sup>o</sup> les violonistes, altistes et  
violoncellistes, qui ont tous ou peuvent avoir, en  
dehors de l'Opéra, une situation de professeur. Cer-  
tains d'entre eux, nous le savons, ne gagnent pas  
moins de 10 et 15 mille francs par an et pourraient  
fort bien se dispenser de venir à l'Opéra. 2<sup>o</sup> : les  
contrebassistes, l'harmonie et la batterie. Ces der-  
niers sont pécuniairement les plus intéressants. On  
trouve difficilement des leçons de hautbois, de cor ou  
de trompette, et ce n'est pas avec les 2,000 francs de  
l'Opéra qu'un homme marié et père de famille peut  
vivre et s'entretenir de faux-cols et de cravates blan-  
ches pendant douze mois de l'année. Les 800 ou  
900 francs qu'il peut encore gagner s'il est à l'or-  
chestre Colonne ou Lamoureux ne sont qu'un pal-  
liatif insuffisant.

Ne pourrait-on donc réserver aux vingt ou trente  
musiciens dont les situations sont les plus dignes  
d'intérêt, quelques bonnes places comme il n'en  
manque pas dans ce vaste ministère. Il y a à la biblio-  
thèque trois ou quatre salariés qui font acte de pré-  
sence de 11 heures à 4 heures; dans l'administration,  
dans les bureaux, dans les magasins de décor ou  
d'habillement, des emplois qui pourraient fort bien  
être tenus pendant la journée par des musiciens de  
l'orchestre. Les deux appointements s'ajoutant l'un  
à l'autre finiraient par former une somme conve-  
nable qui permettrait au modeste musicien de vivre  
honorablement, sans grever d'une nouvelle dé-  
pense le budget de l'Opéra.

En ce qui concerne le chapitre 19 relatif aux  
Concerts populaires, M. H. Maret veut bien rappeler  
notre projet d'affectation des crédits tel que le rap-  
porta M. Massé l'an dernier. Il estime à son tour  
que la situation prospère des deux grandes Sociétés  
symphoniques ne légitime pas la totalité de la subven-  
tion qui leur est accordée et qu'une partie pourrait  
en être distraite pour être affectée à d'autres besoins.  
Espérons que, si cette réduction s'opérait, elle serait  
faite au profit des Concerts populaires à Paris et en  
province et non pour des bibliothèques comme le  
demande M. H. Maret.

Lorsque ces différentes questions sont venues  
devant la Chambre, M. Couyba a plaidé en vain pour  
le Conservatoire; M. Maurice Binder pour les musi-  
ciens de l'orchestre, et bien entendu rien n'a été  
changé à l'ordre des choses actuel.

A. M.

